

Quand libertin voulait dire... libertaire : un bref aperçu du *mouvement libertin*

De nos jours, le terme de *libertin* désigne une personne qui se livre aux plaisirs charnels tandis que celui de *libertinage* est devenu synonyme de débauche, de dévergondage.

Or, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, ces deux termes avaient des acceptions différentes : le premier désignait celles/ceux (1) qui mettaient en doute les dogmes de la religion catholique, professaient l'**athéisme**, revendiquaient le droit de la liberté de pensée et d'expression ainsi que celle des mœurs, notamment de nature sexuelle, et se plaisaient à tenir des propos et avoir un comportement de type blasphématoire, le second définissant alors tout à la fois le courant de pensée correspondant aux convictions et pratiques des précédents ou, plus précisément, un certain courant - la *pensée libertine* – au sein du **mouvement philosophique humaniste** ainsi que l'ensemble des pratiques sociales et des *codes d'identification et de représentation* en résultant.

La première remarque qui s'impose est donc de noter que, contrairement à ce qui est généralement admis, le mouvement libertin n'est pas né avec le XVIII^{ème} siècle et, plus précisément, avec la Régence (2) et qu'il ne se réduit pas aux seuls écrits du marquis de Sade.

En fait, la revendication de liberté sexuelle n'est intervenue qu'au XVIII^{ème} siècle, le libertinage du XVII^{ème} siècle s'en étant tenu à l'affranchissement des disciplines de la foi religieuse et des principes et règles de morale en résultant ainsi qu'à la revendication de la liberté de pensée et, au nom de cette liberté, du droit à soumettre les *textes canoniques* – aussi bien religieux que profanes, théologiques que philosophiques – à l'examen critique de la raison (3).

Une autre remarque doit être faite : d'emblée, le mouvement libertin se démarque des autres courants de pensée par... sa mixité et la pleine et entière égalité qu'il instaure entre les femmes et les hommes (4).

Selon Paul Bénichou, le personnage de Don Juan de Molière peut être considéré comme la figure type du libertin du XVII^{ème} siècle en ce sens qu'il attestait de l'émancipation morale de la société aristocratique de l'époque au regard des dogmes, des prescriptions et des interdits catholiques.

Toutefois, si l'on peut admettre que le libertin est bien "issu du divorce récent de la mentalité noble et de la religion" (Paul Bénichou), que ce divorce, pour bon nombre d'aristocrates libertins, s'est traduit par l'apostasie et *l'embrassement de l'athéisme*,

il faut également considérer que le libertinage a des racines historiques plus anciennes, à savoir le lent et progressif détachement d'une certaine aristocratie de l'étiquette du code (non écrit) de la noblesse et des obligations de conformité (morale, sociale, vestimentaire, alimentaire, affective, d'honneur...) qu'il emportait.

Dés le XVII^{ème} siècle, des auteurs s'inscrivent dans le mouvement libertin. Il en est ainsi, par exemple de :

- Cyrano de Bergerac (5), disciple de Gassendi (6), et qui, dans son *Histoire comique des États et Empires de la Lune*, a tourné en dérision le postulat de l'immortalité de l'âme
- Gabriel Naudé (7) qui fut l'un des critiques les plus radicaux de la religion positive
- La Mothe le Vayer (8) (1588-1672), figure emblématique du scepticisme

Il serait toutefois abusif de dire que le mouvement libertin du XVII^{ème} siècle est athée, car s'il y a effectivement des athées et, du point de vue philosophique, des **matérialistes**, il y aussi des **sceptiques** – non nécessairement incroyants –, des **agnostiques**, des **déistes** mais tous ont un corpus commun de valeurs : **l'humanisme**.

Parmi les libertins déistes, le plus célèbre d'entre eux fut assurément Fontenelle (9) qui récusait le dieu de la Bible, en raison de ses nombreuses contradictions – tant historiques qu'éthiques, philosophiques et... théologiques – au profit d'un Être suprême dont la conception s'épanouira avec... Robespierre. Un autre liberté déiste méritant d'être cité est Saint-Évremond (10) qui, du point de vue éthique, a renoué avec l'épicurisme pour établir une morale rigoureuse.

Athées, matérialistes, sceptiques, déistes ou agnostiques, tous les auteurs libertins du XVII^{ème} siècle ont eu également en commun de procéder à une critique radicale des religions positives (11), en engageant notamment, de longues et sévères polémiques avec Pascal et Bossuet, ce qui amènera Diderot à dire d'eux qu'ils auront été les *encyclopédistes* du siècle de Louis XIV. En outre, en épousant la cause des Modernes contre les Anciens, ils ont profondément contribué, et pas seulement en France, à la transformation radicale de la pensée occidentale moderne et ce, malgré la relative confidentialité avec laquelle, de leurs vivants, leurs œuvres ont pu/dû circuler.

Quelques rares auteurs libertins du XVII^{ème} siècle, principalement des poètes, ont étendu leurs revendications libertaires à la sexualité (amour libre ; homosexualité ; érotisme...) et ont même eu recours, en véritable précurseurs du marquis de Sade, à **l'obscénité et au blasphème comme arme dans leurs luttes contre les oppressions religieuses, sociales et politiques**. On citera ainsi :

- Théophile de Viau (12) qui failli être envoyé au bûcher pour son *Parnasse satyrique du sieur Théophile*
- Claude Le Petit qui, lui, professa ouvertement un athéisme radical et qui, ayant littéralement éreinté la religion et la monarchie dans son *Bordel des Muses*, finit sur le bûcher en Place de Grève

Ces deux derniers exemples montrent que, au XVII^{ème} siècle, le mouvement libertin, s'il était toléré au sein de la (grande) aristocratie, en revanche, fut généralement soumis à une répression féroce de la part du pouvoir temporel en raison des multiples pressions exercées en ce sens par la hiérarchie catholique.

Mais c'est bien au XVIII^{ème} siècle, et, plus précisément, à partir de la Régence, que le mouvement libertin prit son véritable essor et connut un rayonnement nullement négligeable par la publication d'un nombre croissant d'ouvrages, désormais écrits en prose.

Avec cette évolution du genre littéraire, le mouvement libertin, à l'exception de quelques auteurs marquants, comme le marquis de Sade, glisse de l'obscénité à l'allusion, du défi à une dialectique subtile et de l'affirmation des exigences du corps à celle des droits de l'esprit. En même temps, elle développe sa dimension sociologique en procédant à la critique exhaustive des mœurs du siècle.

En 1704, dans ses *Mémoires du comte de Gramont*, Antoine Hamilton (13) affirme que "Pourvu que la raison conserve son empire, tout est permis et que "c'est la manière d'user des plaisirs qui fait la liberté ou la débauche".

Cette déclaration est significative : elle inscrit le mouvement libertin au cœur du débat philosophique du siècle par la revendication d'une liberté absolue qui n'a d'autre limite que la raison, considérant que c'est seulement la raison qui permet la maîtrise effective des instincts et non les interdits juridiques, moraux et religieux.

Ainsi, à Don Juan qui affirmait sa souveraineté sociale, économique et sexuelle, succède, au plan des mœurs sexuelles, un nouveau héros - le séducteur - qui, ne se contentant plus de l'action pure, se pose comme conscience réflexive, veut se regarder agir et accorde moins que jamais une quelconque place au sentiment dans le libre exercice de ses passions.

Mais alors, d'emblée, un malentendu s'installe qui connaîtra son paroxysme avec le marquis de Sade : en effet, si pour ce nouveau séducteur, la femme est bien le miroir de son plaisir et s'il se sert bien de l'amour pour assurer le triomphe de sa fantaisie aux dépens de sa partenaire, on oublie trop facilement que le libertinage pose la réciprocité absolue de ce postulat en faveur... des femmes.

Ce sont ces héros – et héroïnes – que décrivent alors les ouvrages de Crébillon fils (14), qui, sans conteste, fut l'auteur érotique le plus célèbre du siècle, bien plus que ne l'a été Sade – du moins, de son vivant -, de Choderlos de Laclos (15) ... mais aussi Mirabeau (16)

Dans ces œuvres, le héros libertin incarne une démarche critique, absolument négatrice de la morale établie, d'inspiration exclusivement religieuse alors, et des codes sociaux. Ses actions ont toujours la valeur définitive d'une démonstration et si la liberté sexuelle est bien l'une de ses revendications, au titre d'une Liberté plus universelle - celle de la pensée, de l'expression et, plus généralement, de l'être -, l'érotisme n'est jamais que le prétexte à un discours philosophique sur la liberté, l'égalité, l'humain, l'athéisme...

Le héros libertin, s'il s'ouvre toujours cyniquement au lecteur qu'il rend spectateur/complice de sa séduction, en revanche, s'avance toujours *masqué*, en se voilant, en exagérant son immoralité... - vers ses partenaires. Cette duplicité littéraire se décompose en une multiplicité d'attitudes ou de masques, de rôles. La quête du libertin, sous le voile froid du cynisme le plus implacable et d'un désenchantement aussi tragique que froid, a pour objet, au-delà du plaisir - et, notamment, du plaisir sensuel - une implacabilité ultime de l'esprit.

Le héros libertin connaîtra son modèle le plus achevé avec le héros sadien. Toutefois, cet achèvement ne sera réellement reconnu et même théorisé que, beaucoup plus tard. C'est pourquoi, et même si, de notre point de vue contemporain, le marquis de Sade est la figure emblématique du mouvement libertin au point de le représenter pour ainsi dire à lui seul, dans l'immédiat, je n'en ferai pas mention, préférant le *traiter* à part. *Cet à part* – ou *ailleurs* – qui, du reste, a toujours été le sien de son vivant.

La littérature libertine du XVIII^{ème} siècle n'est plus seulement aristocratique. Elle est devenue, pour une large part,... bourgeoise et prend ainsi une nouvelle dimension politique : à la revendication aristocratique de liberté contre la religion et, accessoirement, contre l'ordre temporel défenseur de l'ordre religieux et de ses interdits, succède la revendication bourgeoise de libération contre l'ordre aristocratique autant que contre l'ordre religieux !

De nombreux auteurs modernes ont relevé la **dimension initiatique de la démarche libertine** qui, comme le héros lui-même dans ses propos et ses actes, avance... masquée derrière une symbolique polymorphe : les périphrases, les litotes, les métaphores, les non-dits, les allusions... Le masque... comme révélateur du réel, de l'essence !

La littérature libertine insiste sans cesse sur la nature véritable de l'humain qui est celle du... désir. D'où la violence du processus initiatique – de la (re)naissance à soi-même, de la *révélation* de soi à l'autre... -. Violence tout autant littéraire

qu'érotique : violence de l'initiation de l'héroïne vertueuse par le séducteur expérimenté, violence de la fascination de la victime pour son bourreau...

Pour tous les auteurs libertins, la nature est un *champ de forces qui s'affrontent*, un univers de proies et de prédateurs, un monde sans morale car en dehors de toute moralité (17). Mais un monde dont on peut découvrir les lois qui le régissent, par l'observation, l'expérimentation..., afin de pouvoir, au fur et à mesure de l'avancée des connaissances scientifiques et techniques, agir sur les causes ou, du moins, les effets.

Ainsi, les libertins, au regard désenchanté, pessimiste, tragique... qu'ils posent sur la *saga humaine*, opposent un optimisme dont ils témoignent à l'égard de la nature.

En même temps, et préfigurant ainsi le naturalisme de Zola, les auteurs libertins considèrent la littérature comme un véritable *laboratoire* où il est possible d'expérimenter les passions humaines afin d'en découvrir les *lois* et, dans la continuité de la pensée libertine du XVII^{ème} siècle, permettre aux humains, en toute liberté, de soumettre leurs instincts à la seule raison.

En même temps qu'ils voulaient *expérimenter l'humain* et faire de la littérature un véritable laboratoire de science naturelle, les libertins ont voulu se saisir de l'érotisme comme champ de création artistique. Leurs excès érotiques préfigurent en quelque sorte *ce long et lent dérèglement de tous les sens* que prescrira plus tard le jeune Rimbaud comme mode opératoire de libération de l'imagination, de l'invention. L'érotisme, dans ses excès les plus violents, poussé à l'art extrême - et sublime - de la provocation : les dadaïstes, les surréalistes, de nombreux peintres - comme Dali - ne s'y sont pas trompés quand ils ont reconnu leur filiation au... libertinage.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la violence de l'érotisme libertin est aussi – et sans doute surtout – la dénonciation du relativisme, dans le temps comme dans l'espace, du licite et de l'illicite, de l'interdit et de la liberté, tels qu'ils sont (im)posés par la religion et le politique au nom de Vérités prétendant à l'universalité en raison de leur révélation. **Au-delà, la provocation de la violence de l'érotisme libertin est donc mise au service d'une critique radicale et absolue de la religion et, en même temps, d'une revendication libertaire qui, parce qu'humaniste, est... athée.**

Dans leur critique de la religion, les libertins s'attachent tout autant à démontrer l'inexistence de dieu en se fondant sur des arguments de Raison ainsi que sur les lois de la nature que l'impossibilité de prouver l'existence de dieu en arguant d'un humanisme qui remet l'humain à la mesure de toute chose mais une mesure qui, au regard de la nature, n'est pas... une démesure.

Au XVIII^{ème} siècle comme au XVII^{ème} siècle, les deux ordres en place - la monarchie et la religion catholique - ne se sont pas trompés et s'ils n'ont cessé de poursuivre de leurs foudres -emprisonnement, internement psychiatrique, bannissement, exécution capitale - le mouvement libertin ce n'est pas pour ses excès érotiques - son *libertinage* - mais bien pour ses revendications libertaires et la critique radicale et absolue qu'il faisait d'eux.

L'athéisme des libertins, pour une large part, ne s'est pas contenté d'être une critique de l'aliénation - de l'imposture - religieuse faite au nom d'un humanisme épris de justice dont les revendications n'auraient été que de réparation. Il a aussi été un projet révolutionnaire de transformation des humains - de l'humain - et de destruction de l'ordre établi - temporel comme religieux -. Bien qu'avançant masqué derrière un érotisme exacerbé et l'apparence d'un propos blasphématoire dénué de toute intention opératoire, le mouvement libertin, d'une simple philosophie de l'homme – même si c'était déjà beaucoup ! – s'est érigé en un projet politique.

C'est pourquoi, nombre de libertins rallieront avec enthousiasme et *ferveur* les rangs de la Révolution de 1789 en revendiquant d'emblée l'abolition de la monarchie et de la religion et que plusieurs d'entre eux payeront fort cher le prix de cet engagement. Mais c'est pourquoi aussi la plupart seront déçus - désenchantés – de ce qui, à leurs yeux, sera une véritable trahison de l'idéal et du projet révolutionnaires quand la Révolution renoncera à l'abolition de l'Ordre – de tous les ordres – pour substituer son propre ordre – avec son cortège de terreur liberticide – et instaurer la religion de l'Homme en place de celle de Dieu.

C'est pourquoi, les différentes réactions qui ont suivi - et qui suivent encore - la générosité et l'*absolutisme* de l'élan révolutionnaire de 1789 ne se sont pas trompés non plus en assignant le mouvement libertin à la résidence infamante - mais infamante pour qui ? - de la *pornographie*, dans sa forme achevée qu'est le *sadisme* (18), pour en faire oublier la dimension politique, et, en quelque sorte, tuer dans l'œuf son *poison révolutionnaire* : **un athéisme de combat au service d'un projet libertaire.**

L'origine étymologique de *libertin* est *liberté*. C'est pourquoi, dans le contexte sémantique qui est le nôtre, et pour éviter toute confusion abusive, volontaire ou non, à l'expression de *mouvement libertin*, en définitive, je préfère celui de *mouvement libertaire* et à celle de *libertinage* - comme philosophie, éthique, projet politique, théorie et méthodologie d'action, mode de vie... - celle d'*anarchisme*.

A présent, venons-en au cas "Sade".

Sade, un libertaire perpétuellement emprisonné

Et, d'abord, voyons le personnage historique :

Sade, Donatien Alphonse François, comte de Sade, dit le marquis de, écrivain français (Paris, 1740 ; Charenton, 1814). Issu d'une vieille famille provençale, il entre chez les jésuites de Louis-le-Grand (1750-1754), puis fréquente le collège de Cavalerie royale. Nommé capitaine, il participe à la guerre de Sept Ans (1756-1763). Démobilisé après le traité de Paris, Sade épouse Renée de Montreuil (17 mai 1763) avec "l'agrément de la famille royale". Un ordre (29 octobre 1763) le fait interner au donjon de Vincennes "pour débauche outrée". Désormais, Sade est "repéré". Sa singularité s'affirme, en même temps qu'une inquiétante réputation s'attache à sa personne. Ses multiples liaisons, ses libertinages lui valent de nombreuses incarcérations.

En 1768 éclate l'affaire Rose Keller, une ouvrière réduite à la mendicité qui s'échappe par la fenêtre d'une maison que Sade occupe à Arcueil. Elle se plaint dans le village d'avoir été séquestrée puis flagellée. Une peine frappe Sade. En 1772, à Marseille, où il vit avec son valet Latour, il est accusé de flagellation, d'homosexualité et d'utilisation de pastilles empoisonnées. Quatre filles publiques, qui souffrent de douleurs d'entrailles, accusent Sade de sodomie (19). Il fait un nouveau séjour en prison, mais il s'évade et voyage en Italie sous le nom de comte de Mazan.

En 1774, Madame de Montreuil, sa belle-mère (20), le fait enfermer à Vincennes. Il semble aujourd'hui que l'importance des délits de Sade soit exagérée; on en commettait bien d'autres à l'époque, qui n'ont pas valu à leurs auteurs la malédiction qui a frappé Sade. Aussi l'hostilité de Mme de Montreuil peut-elle être considérée comme déterminante. On notera, de surcroît, que les rapports de Sade et de son épouse étaient bons, comme le prouve sa correspondance avec elle.

En 1784, le prisonnier est transféré à la Bastille, puis à Charenton, hospice public pour *malades mentaux*. C'est durant cette période qu'il écrit les Cent Vingt Journées de Sodome ou l'École du libertinage (1785) et Justine ou les Infortunes de la vertu (1787).

Libéré (1790), il publie Justine (1791). Arrêté pour "modérantisme", il est conduit aux Madelonnettes puis transféré aux Carmes, à Saint-Lazare et à la maison de santé de Picpus. De nouveau libéré, il publie la Philosophie dans le boudoir (1795), Aline et Valcour (1795), la Nouvelle Justine (1797), les Crimes de l'amour (1800). Ces ouvrages font scandale et l'auteur de "l'infâme Justine" se retrouve emprisonné par le régime bonapartiste, d'abord à Sainte-Pélagie, à Bicêtre, enfin à Charenton, où il meurt misérablement, au milieu des malades, en 1814 (21).

Sade reconnut l'aspect *excessif, outrancier, provocateur...* de son expérience, littéraire et existentielle, dans une lettre qu'il adressa à sa femme, du donjon de Vincennes, le 20 février 1791 : "Oui, je suis un libertin, je l'avoue : j'ai conçu tout ce

qu'on peut concevoir dans ce genre-là, mais je n'ai certainement pas fait tout ce que j'ai conçu et ne le ferai sûrement jamais. Je suis un libertin, mais je ne suis pas un criminel ni un meurtrier".

Dans son testament, admirable, il exprime sa volonté de ne laisser aucune trace de son passage sur la Terre et demande à être enterré dans le parc de sa propriété, sans aucune inscription (22).

"Chef-d'œuvre de l'infamie et de la débauche", comme l'écrit Maurice Blanchot, la vie du "divin marquis" fut celle d'un "coupable de pur et simple libertinage".

L'œuvre sadienne :

Héritier du naturalisme de Diderot et de Rousseau, Sade, "l'esprit le plus libre" (Apollinaire), a poussé cette philosophie jusqu'à ses extrêmes conséquences. Il s'en est servi pour justifier l'expansion sans limites de l'individu. "Si la nature désapprouvait nos goûts", proclame un des personnages, "elle ne nous les inspirerait pas". Aussi la débauche et la cruauté prennent-elles chez lui les dimensions de la folie et du mythe. L'œuvre peut inspirer l'épouvante. En y projetant, sans retenue, ses obsessions et ses fantasmes, Sade n'en a pas moins apporté aux philosophes un document exceptionnel, et les surréalistes ont reconnu en lui le symbole de l'homme qui s'insurge contre tous les interdits.

De fait, la pensée de Sade a un caractère politique, ce qui le rapproche de tout le courant libertin, si vigoureux au XVIII^{ème} siècle. Sade, qui veut réconcilier Éros et Nature ("Tout est dans la nature", soutient-il), au nom d'un athéisme absolu, sans concession, s'est opposé au déisme, à l'Être suprême de Robespierre, qu'il a accusé d'étouffer la révolution totale, laquelle devait être aussi celle des mœurs. C'est ce qu'il exprime dans son texte célèbre, "[Français, encore un effort !](#)", inclus dans la Philosophie dans le boudoir mais aussi dans sa lettre au cardinal de Bernis "[Contre l'Être Suprême \(extraits\)](#)".

L'esprit du crime s'apparente chez Sade à un rêve démesuré de la négation que les lointaines possibilités pratiques dégradent : le projet destructeur dépasse infiniment les hommes. Si le héros sadien (23) paraît singulièrement libre à l'égard de ses victimes, dont dépendent ses plaisirs, la violence envers ces victimes vise autre chose qu'elles et ne fait que vérifier frénétiquement l'acte destructeur par lequel "il a réduit Dieu et le monde à rien" (Maurice Blanchot) (24).

La facilité du crime est dérisoire. L'acte destructeur est simple. Mais le monde où le héros sadien s'avance est un désert. À l'aube des Cent Vingt Journées, le duc de Blangis dit aux femmes réunies pour le plaisir de quatre libertins : "Vous êtes enfermées dans une citadelle impénétrable, qui que ce soit ne vous y sait, vous êtes soustraites à vos amis, à vos parents, vous êtes déjà mortes au monde".

Sade introduit dans le roman une nouvelle dimension qui veut "offrir partout le vice triomphant et la vertu victime de ses sacrifices [...] dans la seule vue d'obtenir l'une des plus sublimes leçons de morale que l'homme ait encore reçues : c'était, on en conviendra, parvenir au but par une route peu frayée jusqu'à présent".

C'est ainsi que Sade, voulant prouver que la vertu est la seule raison du malheur de Justine, fait alterner les scènes d'orgies (succession de viols, d'incestes, de monstruosité sexuelle) et

les "dissertations morales". Jean Paulhan a souligné ce mode de l'accumulation répétitive, qui fait songer "aux livres des grandes religions".

La pensée sadienne :

La pensée sadienne n'est pas... la théorie du sadisme. Le sadisme n'est le reflet ni de la pensée, ni des faits et gestes de Sade mais une perversion sexuelle – une *maladie psychologique* – que Sade, en tant qu'écrivain naturaliste a dépeinte au même titre que d'autres perversions, psychologiques, sociales et politiques.

Sade n'était pas un sadique - et, a fortiori, le sadique par excellence, voire le chantre, pour ne pas dire le *dieu* du sadisme – mais un être humain, ayant les mêmes *forces* et les mêmes faiblesses que n'importe quel autre être humain, ainsi qu'un écrivain et un penseur dont la pensée humaniste relevait à la fois de l'athéisme et de l'anarchisme.

S'il fut libertin au sens dérivé du terme, il fut d'abord et avant tout un... libertaire. Un amoureux et un militant passionné de la liberté, un adversaire farouche, indomptable et indompté de tous les liberticides. Mais un libertaire qui fut, contre son gré, bien entendu, un... perpétuel prisonnier.

Pour prouver ces affirmations, je n'ai pas la place de me livrer ici au travail monacal d'une exégèse de copiste (25). Je me contenterai donc d'énoncer un certain nombre de repères afin que les éventuelles sceptiques puissent plus facilement orienter leurs propres travaux de vérification :

- dans l'œuvre sadienne, le discours philosophique et politique prend nettement plus de place que les descriptions orgiaques
- ces discours n'ont pas nécessairement un rapport avec l'*action* en cours ; en particulier, ils ne sont pas nécessairement la théorisation/justification de cette action
- le principal objet de ce discours est la négation de dieu et de l'Autorité, qu'elle soit temporelle ou religieuse, d'une part et, d'autre part, la revendication d'une liberté absolue et, en même temps, du Bonheur comme droit universel et inaliénable

- il y a chez Sade autant d'héroïnes que de héros et la réification du partenaire comme objet sexuel est le fait aussi bien de femmes que d'hommes
- femmes et hommes se partagent les rôles de bourreaux et de victimes
- Sade donne une définition du bonheur fondée sur la plus élémentaire sagesse : "ne pas faire à l'autre ce que l'on ne veut pas que l'autre vous fasse"
- il y a souvent des contradictions *immédiates* entre la générosité du discours tenu et l'action en cours, notamment lorsqu'il s'agit d'une action violente. Ainsi, de deux choses l'une : ou bien Sade ne savait pas ce qu'il écrivait, ce dont on ne peut que douter quand on sait la minutie qu'il apportait à sa rédaction et que, la plupart du temps, il mettait plus de temps à rédiger ses plans et consigner ses annotations qu'à écrire l'histoire elle-même ; ou bien cette contradiction est l'un des masques sous lequel Sade avance à l'instar de la quasi totalité des écrivains *libertins* du XVIII^{ème} siècle. Et alors, il n'importe pas de pointer la contradiction mais... de lever le masque. Les appels sadiens au bonheur, à la tranquillité de l'âme, au stoïcisme, à l'égalité, à la Justice, à la Liberté, à un Droit humain universel, à l'abolition des privilèges, à la libération de l'aliénation religieuse, à la condamnation de la violence, à la Raison... sont trop nombreux, trop *martelés* pour que soit mise en doute l'intention humaniste et libertaire de l'auteur. Ils sont trop redits, dans des formes différentes mais avec le même fond, trop scandés pour qu'ils soient niés, *anéantis* par la contradiction dont il s'agit. Ils sont trop bien construits selon un développement d'une logique méticuleuse (26), savamment ordonnancée, hiérarchisée... pour être écartés d'un revers de la main. Ce n'est pas cette contradiction qui a du sens mais la juxtaposition, l'affrontement, l'opposition qu'il y a entre ce discours humaniste et la violence de l'action. Or, si l'on s'attache non plus à l'action mais aux acteurs on constate que, certes, il y a parfois des victimes au sein des classes dominantes – aristocratie, bourgeoisie et clergé – mais que, en général, elles sont toujours du... peuple quand leurs bourreaux sont toujours des classes dominantes. Les dénonciations et revendications du discours prennent alors tout leur sens : elles sont dirigées contre les classes dominantes qui,

légitimant leur domination sur une *autorité soit-disant divine*, s'autorisent, par la force, l'argent, la morale, l'ordre politique et religieux..., à commettre tous les excès possibles et imaginables contre le peuple. Et ce discours n'est alors plus seulement un discours de dénonciation, de protestation mais un appel à la révolte contre les classes dominantes. Un appel à la révolution pour détruire l'ordre en place et construire une *utopie* où il n'y aurait plus de contradiction entre les mots et les actes (27)

- même si c'est anecdotique, il convient de rappeler que Sade a fait l'objet d'une véritable persécution de la part de sa belle-famille. Or, jamais, à aucun moment de sa vie, il n'a commis le moindre acte... *sadique* à son encontre alors même que, s'agissant de son épouse, il en avait parfaitement le loisir
- jusqu'en 1789, Sade a fait l'objet de poursuites et même de persécutions judiciaires sur l'initiative privée de sa belle-famille. Or, lorsque la réaction a dénaturé l'intention du projet révolutionnaire de 1789, ces poursuites et persécutions se sont poursuivies mais, alors, du chef du pouvoir en place et pour des motifs qui ne relevaient plus du *libertinage* mais du trouble apporté à l'ordre public, d'atteinte à la sécurité de l'État, de complot girondin..., bref... du *politique*, ce qui, historiquement, démontrer bien que le danger que représentait Sade était dans son discours sadien et non dans son écriture *sadique*.
- de son vivant, Sade n'a jamais véritablement été reconnu comme un *écrivain libertin* et, en matière de littérature érotique, c'était Crébillon fils qui était considéré comme le chef de file de ce genre littéraire. En revanche, de son vivant, et plus particulièrement à partir de 1789, Sade a été *reconnu* – par la Police et la Justice – comme un *dangereux agitateur politique*, un auteur politique et, ne pouvant pas être accusé de *révolutionnaire* par les fils (indignes) de la Révolution, de *factieux*, de *séditieux*, toutes accusations qui, de nos jours, se résumeraient en celle... **d'anarchiste**.
- Sade a fait l'objet de plusieurs *internements psychiatriques* sur décision de justice ou à la discrétion de l'autorité administrative ou du pouvoir politique. Or, à cette époque le *libertinage*, même dans sa forme excessive

qu'est le *sadisme*, n'était pas considéré comme une maladie mais comme une *dépravation morale* (28). Il n'était donc pas justiciable d'un traitement médical mais de la prison et, au besoin, en ce qui concerne notamment la sodomie, du bûcher ou du gibet. En revanche, à cette époque, comme de nos jours encore, l'internement psychiatrique était une mesure, discrétionnaire et discrète, qui permettait de régler des *problèmes familiaux* – notamment de nature patrimoniale – ou de museler des oppositions politiques sans que l'opinion publique et celle de l'intelligentsia en soit informée. Si Sade avait été considéré comme un *sadique* et qui, plus est, l'*apôtre du sadisme*, il n'aurait eu droit qu'à l'emprisonnement, voie à une exécution capitale.

- malgré toutes les dépravations sexuelles dont il a été accusé (29) et la multitude d'opportunités légales qui pouvaient s'offrir pour se débarrasser de ce *suppôt de Satan*, Sade n'a été condamné à mort que pour un motif politique - complot girondin – (30).

Sade, avant de mourir, a voulu jouer un ultime tour aux hommes et à l'Histoire en organisant la disparition mystérieuse de son crâne. Ce tour de passe-passe a réussi mais ce sont les hommes et l'Histoire qui, en définitive, auront joué un sale tour posthume au *divin marquis* en confondant l'humanisme sadien avec le sadisme et réduisant son **anarcho-athéisme** à une perversion sexuelle aggravé d'une dépravation morale.

Il n'empêche que, une fois de plus, malgré tout, l'Histoire a retenu le nom de la victime - **Sade, Donatien Alphonse François, comte de Sade, dit le marquis de, dit encore le *divin marquis*** – et non ceux des juges, des gardiens et des bourreaux.

Il n'empêche que, de nos jours encore, ce sont les livres de Sade qu'on lit avec le frisson jouissif de la désobéissance, du blasphème, de l'interdit bravé, du tabou enfreint et non ceux de ses détracteurs et de ses accusateurs.

L'homme Sade, libertaire de conviction et de pratique, athée conséquent jusqu'à sa son dernier souffle de vie, est mort prisonnier. La pensée sadienne alors pu prendre pleinement son envol et, depuis, elle ne cesse de sillonner librement cet espace infini qu'est celui de la libre pensée.

[1] Il s'agissait essentiellement d'aristocrates - *noblesse d'épée* -, de *grands bourgeois – noblesse de robe* – et, au XVIII^{ème} siècle surtout, de dignitaires de l'Église catholique, d'origine aristocratique, n'ayant généralement pas prononcé les vœux de prêtrise.

[2] Période de... libertinage par excellence !

[3] "Le libertin [du XVII^{ème} siècle] n'était aucunement un sacripant mais un homme qui se réservait de ne pas suivre servilement ni les idées ni les coutumes du jour" (Rémy de Gourmont).

N.B. Gourmont (Remy de), écrivain français (Bazoches-au-Houlme, Orne, 1858 ; Paris, 1915). Esprit raffiné et anticonformiste (il fut exclu de la Bibliothèque nationale, en 1891, pour un pamphlet antinationaliste, "*le Joujou patriotique*"), il fut le principal collaborateur du *Mercure de France* et le critique du mouvement symboliste. On lui doit des poèmes, des romans (*Sixtine*, 1890 ; *Un cœur virginal*, 1907), des pièces de théâtre et surtout des études et des essais (*le Latin mystique*, 1892 ; *le Livre des masques*, 1896 ; *le Problème du style*, 1902 ; *Promenades littéraires*, 1904-1927). Il a également laissé une importante correspondance (*Lettres à l'amazone*, 1923).

[4] Du moins, celles et ceux faisant partie du mouvement.

[5] Cyrano de Bergerac (Savinien de Cyrano), essayiste et dramaturge français (Paris, 1619 ; id., 1655). Fils d'Abel de Cyrano, écuyer, le gentilhomme Savinien de Cyrano, dit de Bergerac (fief proche de Chevreuse), fit ses études au collège de Beauvais, où Jean Grangier, personnage qu'il ridiculisa dans sa comédie du *Pédant joué*, lui enseigna la rhétorique. Par la suite, Cyrano mena à Paris une existence agitée, cédant à un libertinage effréné, s'adonnant avec Chapelle et Molière aux idées philosophiques sous la direction de Gassendi et fréquentant le cercle de Campanella et Michel de Marolles, par lesquels il fut considérablement influencé. Vers 1638, il s'engagea dans la Compagnie des gardes de M. de Casteljaloux, s'y rendit célèbre très vite par sa bravoure militaire, participa au siège de Mouzon (1639), où il fut blessé d'un coup de mousquet, puis à celui d'Arras (1640), où il fut de nouveau blessé d'un coup d'épée à la gorge. Il quitta la carrière militaire, accumula duels, querelles, incartades, brouilles et fureurs parfois burlesques (il pourfendit le singe du bateleur Brioché, aventure rapportée dans la relation bien connue: *Combat de Cyrano de Bergerac contre le singe de Brioché au bout du Pont-Neuf*), indisposa la gent littéraire parisienne. Il vécut un temps chez d'Assouci, entra au service de Mazarin, écrivit d'incongrues et violentes

"mazarinades". En 1653, il se plaça sous la protection d'Arpajon, qui le nomma secrétaire. En 1654, il fit représenter sa tragédie la Mort d'Agrippine à l'Hôtel de Bourgogne, œuvre colorée et forte qui fut interdite pour ses audaces. Mais il se fit surtout connaître par une œuvre singulière d'inspiration baroque : Histoire comique des États et Empires de la Lune. Ce "voyage imaginaire", inspiré de l'Utopie de Thomas More et de la Cité du Soleil de Campanella, transporte notre auteur, à la faveur d'une machine de son invention (des fioles remplies de rosée, attachées autour du corps et que la chaleur du soleil parvient à soulever), dans un monde qui ne peut s'apparenter qu'à celui de la Lune. Dans ce livre d'aventures, où se mêlent la philosophie et la satire, la poésie et la polémique, les scènes cocasses et piquantes (par exemple, celle des alouettes tombant toutes rôties grâce au «feu» d'une arquebuse spéciale), succèdent aux discussions sur l'origine du monde, l'immortalité de l'âme et l'éternelle folie de l'homme. Dans un second ouvrage, inachevé, Histoire comique des États et Empires du Soleil (1662), Cyrano gagne le Soleil, où les oiseaux vivent heureux grâce à leur parfaite organisation politique. Une nuit, une poutre tomba d'un toit sur sa tête. Il mourut peu après, et une de ses parentes, mère Catherine, le fit enterrer dans son couvent, rue de Charonne. Visionnaire aux œuvres singulières, modernes, pleines d'aperçus de génie, de bizarreries et de pensées originales, il devait inspirer les plus illustres écrivains: Molière (les Fourberies de Scapin), Voltaire (Micromégas), Swift (Gulliver), Fontenelle (De la pluralité des mondes), Rostand (Cyrano de Bergerac).

[6] Gassendi (Pierre Gassend, dit), philosophe, astronome et physicien français (Champtercier, près de Digne, 1592 ; Paris, 1655). Il obtint son doctorat en théologie à Avignon (1614) et entra dans les ordres en 1617. Prévôt de l'église de Digne (1626), il résida la plupart du temps à Paris. Ce rationaliste, contemporain de Descartes, fut aussi professeur de mathématiques au Collège royal de 1645 à 1648. En posant le finalisme de l'Univers, il invoque l'atomisme d'Épicure et de Lucrèce (*De vita et moribus Epicuri*, 1647) qu'il prétend compatible avec la doctrine chrétienne d'un monde créé par Dieu, et affirme la possibilité d'une science des apparences, non démonstrative, s'appuyant sur les mathématiques. Il cherche ainsi une voie moyenne entre dogmatisme et scepticisme (Objections aux méditations de Descartes, 1641) et aura une grande influence sur Locke et Bayle. Il se livra d'autre part à de nombreuses observations en acoustique et en astronomie et fut un admirateur de Galilée.

[7] Naudé (Gabriel), médecin, historien et bibliographe français (Paris, 1600 ; Abbeville, 1653). Libertain érudit, il fut bibliothécaire de Mazarin. Il est le premier à avoir abordé le problème de l'organisation des bibliothèques.

[8] La Mothe Le Vayer (François de), écrivain français (Paris, 1588 ; id., 1672). Précepteur du jeune Louis XIV, esprit sceptique, il fut l'un des représentants du libertinage érudit (Dialogues d'Orasius Tubero, 1698). Il critiqua les commentaires linguistiques de Vaugelas (Considérations sur l'éloquence française de ce temps, 1638). (Acad. fr., 1639.)

[9] Fontenelle (Bernard Le Bovier de), philosophe et écrivain français (Rouen, 1657 ; Paris, 1757). Neveu des Corneille par sa mère, il exerça quelque temps le métier d'avocat, avant de se rendre à Paris, où Thomas Corneille l'engagea, en 1677, au *Mercur galant*. Il se fit vite une réputation de bel esprit, dont la finesse transparaît dans les œuvres morales et satiriques (*Dialogues des morts*, 1693) et qu'il cultiva tout au long de sa vie dans les salons de Mmes de Tencin, de Lambert ou Geoffrin. Après l'insuccès de ses premières comédies et tragédies, il se lança dans une œuvre brillante de vulgarisation scientifique. Dernier cartésien dans un monde devenant newtonien (*Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1686), il défendit le fait contre la fable, les Modernes contre les Anciens (*Digressions sur les Anciens et les Modernes*, 1688), au nom d'un progrès infini des connaissances, qu'il fut un des premiers à concevoir. Les Éloges nombreux qu'il fit de ses collègues défunts devant l'Académie royale des sciences, dont il fut nommé secrétaire perpétuel en 1699, constituent une mine de renseignements pour l'histoire des sciences. (Acad. fr., 1691.)

[10] Saint-Évremond (Charles de Marguetel de Saint-Denis, seigneur de), moraliste et critique français (près de Coutances, v. 1614 ; Londres, 1703). Soldat lettré et homme du monde, il eut tout d'abord une brillante carrière militaire. Un écrit hostile à Mazarin (*Lettre au marquis de Créqui sur la paix des Pyrénées*, 1659), l'obligea à s'exiler en Angleterre (1661), où il demeura le reste de sa vie. À l'exception d'une comédie (*Comédie des académistes*, 1650), ses œuvres ne circulèrent en France que sous le manteau et ne furent publiées qu'après sa mort. Dans ses essais (*Réflexions sur les divers génies du peuple romain* [1663], qui inspira Montesquieu ; *De quelques livres espagnols, italiens et français*, 1668 [?] ; *Réflexions sur la tragédie ancienne et moderne*, 1672), ses dissertations spirituelles sur divers sujets (*Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye*, 1665) et sa *Correspondance*, il fait preuve d'une tolérance et d'une indépendance d'esprit qui font de lui l'un des principaux représentants du courant libertin et qui annoncent par bien des aspects les nouvelles tendances philosophiques du début du XVIIIe siècle, l'incrédulité et le scepticisme.

[11] Et pas seulement du catholicisme.

[12] Viau (Théophile de), poète français (Clairac, Agenais, 1590 ; Paris, 1626). Protestant converti au catholicisme, mais libertin d'esprit et de cœur (*le Parnasse satyrique*, 1622), il mena une vie peu conforme à la morale religieuse, ce qui le fit condamner à mort par contumace (peine commuée en arrêt d'exil). Poète lyrique, il se montra résolument hostile à l'enseignement de Malherbe. On lui doit des pièces de théâtre, dont la tragédie *Pyrame et Thisbé* (1621) qui remporta un vif succès, et de nombreux poèmes - odes, élégies, sonnets et satires - publiés de 1621 à 1623, dans lesquels il se montre un chantre sensible de l'amour et de la nature.

[13] Hamilton (Antoine, comte de), écrivain irlandais d'expression française (Roscrea, Tipperary, 1646 ; Saint-Germain-en-Laye, 1720). Ayant suivi Jacques II

dans son exil, il brilla à la cour de la duchesse du Maine et rédigea, en 1713, les Mémoires du comte de Gramont.

[14] Claude Jolyot de Crébillon, dit Crébillon fils (Paris, 1707 ; id., 1777), acquit une grande réputation par ses contes licencieux, dont l'audace ne manqua pas de lui attirer des ennuis. Ainsi, l'Écumoire ou Tanzaï et Neardané (1732), avec des allusions au cardinal de Rohan, lui valut d'être emprisonné, et le Sopha (1742), conte moral dans lequel un personnage ridicule pouvait être pris pour Louis XV, l'obligea à s'exiler pendant cinq ans. Il n'en devint pas moins, comme son père, censeur royal en 1759, grâce à l'appui de Mme de Pompadour. Ce peintre de la psychologie amoureuse de son siècle (la Nuit et le Moment, 1755 ; le Hasard du coin du feu, 1763) a laissé le récit d'une éducation sentimentale (les Égarements du cœur et de l'esprit, 1736-1738) qui place le désir et la passion dans la perspective d'une lucidité désenchantée.

N.B. Le fils avait de qui tenir : Crébillon (Prosper Jolyot, sieur de Crais-Billon, dit), dramaturge français (Dijon, 1674 ; Paris, 1762), père du précédent. Il tenta de renouveler la tragédie en y faisant prévaloir la violence et l'horreur (Idoménée, 1705 ; Atrée et Thyeste, 1707 ; Rhadamiste et Zénobie, 1711). Il allia sa fantaisie de membre de la société du Caveau à ses fonctions de censeur royal. (Acad. fr., 1731.)

[15] Laclos (Pierre Choderlos de), écrivain et officier français (Amiens, 1741 ; Tarente, 1803). Son père était secrétaire de l'intendance de Picardie et d'Artois. À dix-huit ans, Pierre Choderlos de Laclos entre comme aspirant à l'école d'artillerie de La Fère, célèbre pour son enseignement mathématique. Il en sort lieutenant à vingt-deux ans après de brillantes études. Passionné par les armes, Laclos inventera plus tard un boulet creux d'une très grande puissance d'explosion. L'artillerie française est alors la première d'Europe. C'est le moment où les Anglais écrasent les corps expéditionnaires français au Canada et aux Indes. Laclos est alors à La Rochelle, en instance d'embarquement pour le Canada. Le traité de Paris (1763) met fin à la guerre. Dès lors, le jeune officier traîne de garnison en garnison : Toul, Strasbourg, Grenoble, Besançon, Valence, l'île de Ré ; sous-aide-major en 1767, il est capitaine en 1771, aide-major en 1772, et enfin capitaine commandant en 1780.

Comme le langage du temps use des mêmes mots pour la guerre et pour l'amour, Laclos s'initie à de "glorieuses conquêtes" dans les salons de province. L'échec est cuisant : il a trop l'air d'un "géomètre", et la marquise de Coigny peut écrire : "... Ce grand monsieur maigre et jaune en habit noir, qui vient si souvent chez moi... je n'y suis plus pour lui... si j'étais seule avec lui, j'aurais peur". Laclos a quarante ans. Il conçoit alors d'écrire les Liaisons dangereuses. Il demande un congé de six mois, s'enferme à La Rochelle et écrit d'un trait l'un des chefs-d'œuvre de la littérature romanesque du XVIIIe siècle. Les deux personnages du livre, la marquise de Merteuil et le vicomte de Valmont, grandes fortunes et grands noms, incarnent tout ce qui manque au jeune artilleur. Avec les Liaisons dangereuses, la

bourgeoisie, classe montante, attaque l'aristocratie, classe privilégiée. C'est une bombe contre le pouvoir. Ce roman marque en outre une étape importante dans l'histoire de la sensibilité en substituant à l'amour proprement dit un amour de tête, fait d'orgueil, de cynisme, d'hypocrisie satanique, où tout ce qui est humain est calciné, et qui finit par calciner ses héros. Aussi Baudelaire a-t-il pu dire : "Livre de moraliste aussi haut que les plus élevés, aussi profond que les plus profonds". Commissaire à l'assemblée électorale des citoyens nobles de Paris, il entre au Club des Jacobins, dont il rédige en grande partie le Journal. Promu maréchal de camp après Valmy, il est arrêté comme suspect lors de la trahison de Dumouriez. Libéré lors du 9 Thermidor, il est réintégré dans l'armée par Carnot, qui le nomme général de brigade. Laclos, qui avait débuté dans les lettres en 1773 par des poèmes publiés dans l'Almanach des muses, est également l'auteur d'un traité sur l'Éducation des femmes (1783), demeuré inachevé, et d'une Lettre à MM. de l'Académie française sur l'éloge de M. de Vauban (1786).

[16] Mirabeau (Honoré Gabriel Riqueti, comte de), homme politique français (Le Bignon, aujourd'hui Le Bignon-Mirabeau, Loiret, 1749 ; Paris, 1791). Député le plus en vue de la Constituante, Mirabeau était issu d'une famille de la noblesse provençale, d'origine italienne. Marqué par la petite vérole, grand orateur doué d'une voix de stentor, il imposa sa popularité à la France entière. Son père, Victor Riqueti, marquis de Mirabeau (Pertuis, Vaucluse, 1715 ; Argenteuil, 1789), économiste disciple de Quesnay, propagandiste de la physiocratie, auteur de l'Ami des hommes (1756) et partisan d'une adaptation de la noblesse aux temps nouveaux, le traita durement. Lui-même, n'ayant point besoin d'apprendre un métier, eut une jeunesse tumultueuse, multiplia les dettes, tâta de l'armée (en Corse) comme beaucoup de jeunes nobles, et, bien qu'ayant épousé la fille du marquis de Marignane, eut de nombreuses liaisons féminines. Son père le fit plusieurs fois enfermer au fort de Vincennes, et finalement exiler au château de Joux, dans le Jura, d'où il s'enfuit en Hollande avec Sophie de Ruffey, épouse du marquis de Monnier, le président de la cour des comptes de Dole. Il fut extradé, enfermé au donjon de Vincennes de 1777 à 1780, puis voyagea un peu partout en Europe, à l'occasion pour des missions d'espionnage. Au cours de ses séjours en prison et de ses pérégrinations, il écrivit quelques ouvrages licencieux, des Lettres à Sophie (adressées à Sophie de Ruffey), et une série de pamphlets et d'études historiques : Essai sur le despotisme, publié à Londres en 1775 ; Des lettres de cachet et des prisons d'État, publié à Hambourg en 1782 ; De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand, en quatre volumes, publié à Londres en 1788 ; ainsi que des ouvrages sur les juifs ou encore sur l'organisation de la production du sel). Propagandiste du tiers état Discours d'Honoré de Mirabeau sur les finances et la banqueroute. Candidat aux états généraux de 1789, il fut rejeté par son ordre mais élu par le tiers état d'Aix-en-Provence. Son Appel à la nation provençale et ses Lettres du comte de Mirabeau à ses commettants (1789) pendant la période où le conflit entre les ordres n'était pas tranché l'imposèrent comme un propagandiste de premier plan du tiers. Son apostrophe au marquis de Dreux-Brézé, le 23 juin 1789 ("Allez dire au roi que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en

sortirons que par la force des baïonnettes"), acheva de le placer à la tête des patriotes. Orateur brillant, il s'imposa aux états généraux puis à l'Assemblée nationale constituante, dont il devint le président et où il rapporta ou intervint sur toutes les grandes questions (la Déclaration des droits, le veto royal, la loi sur la déclaration de guerre, la Constitution civile du clergé, etc.). Tout en combattant l'absolutisme, Mirabeau était cependant partisan d'un pouvoir monarchique fort, inspiré du modèle britannique. Ne pouvant accéder au ministère - le 7 novembre 1789, l'Assemblée avait en effet voté, en partie contre lui, une loi interdisant aux députés d'être ministres -, il intrigua auprès du roi et s'en fit secrètement le conseiller, dès mai 1790. Mais il ne fut guère écouté, et son double jeu fut bientôt dénoncé. Cependant, sa popularité était encore grande lorsque survint sa mort prématurée, le 2 avril 1791, laquelle fut ressentie comme un deuil national. Son corps, déposé au Panthéon, en fut retiré en 1793, lorsque les papiers découverts dans l'armoire de fer de Louis XVI prouvèrent sa collusion avec la cour.

[17] Sade ira jusqu'au terme ultime de cette *vision* en considérant que le crime est l'esprit même de la nature, qu'il n'y a donc pas de crime contre nature et que, en définitive, au plan humain, il n'y a tout simplement pas de crime !

[18] Par un abus de langage, par un glissement sémantique obéissant à logique d'aliénation, de totalitarisme..., on est en effet passé du *mouvement libertin* au *libertinage* et de la *pensée, humaniste* par excellence, *libertine* et, singulièrement, *sadienne* au... *sadisme*.

[19] Il a par la suite été attesté de ce que ces douleurs abdominales ne venaient pas d'un empoisonnement mais d'un. Excès... d'aphrodisiaques !

[20] Et qui, toute sa vie, le poursuivra de sa haine sans que l'on ait jamais pu comprendre l'origine et le motif d'une telle haine.

[21] On sait que son crâne disparaîtra mystérieusement et que, sans aucun doute, cette disparition a été l'ultime pied-de-nez à la Société que Sade aura lui-même organisé peu de temps avant sa mort.

[22] On sait aussi que ses dernières volontés ne seront pas respectées puisqu'il aura droit à des funérailles religieuses.

[23] Qui, souvent, est une... héroïne.

[24] L'anarchisme de Sade était aussi absolu que son athéisme et, philosophiquement, relève du nihilisme.

[25] Que les athées me pardonnent ce blasphème, laïque ou profane. A moins qu'il ne soit provocateur et... blasphematoire !

[26] Alors que, en revanche, les descriptions orgiaques sont souvent traitées de façon... légère, moins approfondies, moins *contrôlées*... et, il fut bien l'admettre, avec une forme littéraire laissant souvent à désirer ! Comme si, en définitive, elles n'étaient que... accessoires !

[27] Il convient de rappeler que, régulièrement, alors qu'il était emprisonné ou interné, Sade faisait passer de tels appels au peuple parisien.

[28] Sous l'influence éventuelle de... Satan !

[29] A posteriori et alors qu'il était déjà mort !

[30] Condamnation à mort à laquelle, au passage, il échappera... *miraculeusement* !